

Rivières : ne pas baisser la garde

Malgré le confinement, le Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA) a poursuivi son programme d'entretien et ses interventions ponctuelles lorsqu'elles étaient rendues nécessaires.

La semaine dernière, le SMBMA a fait intervenir l'entreprise Desanlis, de Bignicourt-sur-Saulx (Marne), afin de dégager le pont d'Ambrières (près de Saint-Dizier) dont les piles étaient encombrées de bois mort. À l'origine, c'est un aulne de grande taille, apporté par le courant, qui s'est encasté sous le pont de ce village de la Marne et a provoqué un embâcle impressionnant. Selon Fabrice Cautrupt, garde-rivière du syndicat, une intervention similaire avait déjà été rendue nécessaire il y a deux mois, au même endroit, le pont d'Ambrières étant situé dans un méandre où les troncs flottants ont tendance à se présenter de travers.

Fragilisés par la chalarose

Spécialisée dans les travaux agricoles et hydrauliques, l'entreprise Desanlis a utilisé une pelleteuse à pince afin de dégager le pont. L'aulne a été déposé sur la berge à la disposition des affouagistes. Cette opération, rondement menée, s'est effectuée sous le contrôle de Jacky Garnier, vice-président du SMBMA, qui accompagnait Fabrice Cautrupt à cette occasion. D'ailleurs, cet embâcle avait été repéré par Jacky Garnier au cours de l'une de ses rondes. La semaine précédente, Fabrice Cautrupt était



La Marne s'est retrouvée encombrée au niveau du pont d'Ambrières (Marne), près de Saint-Dizier.

déjà intervenu pour une opération de moindre importance à Doulaincourt-Saucourt, à la demande de la mairie. Cette fois, il s'agissait de prélever une tête de peuplier coincée dans le seuil du vannage de Doulaincourt, sur la rivière le Rognon. Cette opération n'a nécessité qu'un simple tronçonnage de la part du garde-rivière, le bois débité ayant été déposé hors d'eau. L'entreprise Vichard-Frères de Suzannecourt est également intervenue avec ses engins au profit du SMBMA : à Doulaincourt-Saucourt, à Roches-Bettaincourt et à Montot-sur-Rognon. A chaque fois il s'agissait de dégager des ouvrages encombrés de bois flottant, soit un total de sept opérations sur le Rognon. Le SMBMA doit aussi intervenir sur la Marne, à Ancerville (Meuse), afin de désencombrer le seuil de la base de canoës-kayaks. Deux arbres ont formé un embâcle, ce qui nécessite une intervention

mécanisée. Joël Agnus, le président du SMBMA, précise que la chalarose du frêne, maladie provoquée par le champignon ascomycète *chalara fraxinea*, fragilise ces arbres dont nombre de spécimens s'abattent dans les rivières lors des coups de vent.

**De notre correspondant
Patrick Quercy**

Le SMBMA a été créé par le regroupement de huit communautés de communes et de deux communautés d'agglomération ; il couvre la majorité du bassin-versant de la Marne et de ses affluents sur 229 communes.

